

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

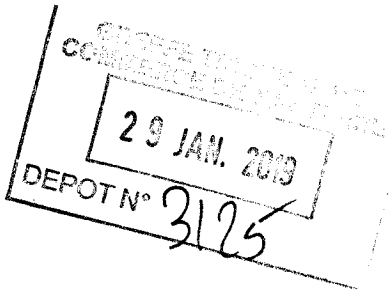
Numéro de gestion : 1993 B 00775

Numéro SIREN : 353 232 671

Nom ou dénomination : A A G E C AUDIT ASSISTANCE GESTION ET EXPERTISE
COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2019 sous le numéro de dépôt 3125

Société : AAGEC
Siège social : 215, rue Jean Jacques Rousseau
92130 ISSY LES MOULINEAUX
N° SIRET : 35323267100027



COMPTES ANNUELS
AU 30/09/17

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

Dépôt au Greffe des comptes annuels

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	18 869	18 869				
Fonds commercial (1)	510 094	77 597	432 498	432 498		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	69 772	67 578	2 194	5 065	2 871	56.68
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 222		7 222	7 387	165	2.23
Total II	605 946	164 047	441 899	444 949	3 050	0.68
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	80		80	101	21	20.79
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	280 846	8 456	272 390	246 717	25 674	10.41
Autres créances	57 905		57 905	47 059	10 846	23.05
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	22 608		22 608	327 608	305 000	93.10
Disponibilités	349 255		349 255	95 587	253 668	265.38
Charges constatées d'avance (3)	11 240		11 240	9 874	1 366	13.83
Total III	721 933	8 456	713 477	726 945	3 468	0.48
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 327 879	172 503	1 155 376	1 171 894	16 518	1.41

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2017 - 12	30/09/2016 - 12	Euros	%
Capital (Dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	88 796	88 796		
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	10 000	10 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	170 385	143 703	26 681	18.57
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	105 092	115 681	11 589	9.93
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total III	274 172	257 180	17 092	5.29
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Total IV				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Total V				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit	62 711	834	61 877	NS
Concours bancaires courants	84	84		
Emprunts et dettes financières diverses	247 125	319 716	72 591	22.70
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 178	43 966	3 788	8.62
Dettes fiscales et sociales	178 825	196 663	17 837	9.07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	84 241	86 531	2 290	2.65
Produits constatés d'avance (1)	67 953	64 920	3 033	4.67
Total IV	681 117	712 714	31 597	4.43
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 455 391	1 471 894	16 503	1.41

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 668 518 712 714

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	780 903		780 903	791 685	10 782	1.36
Chiffre d'affaires NET	780 903		780 903	791 685	10 782	1.36
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 094	16 045	9 951	62.02
Autres produits			87	62	26	41.84
Total des Produits d'exploitation (1)			6 094 87	16 045 62	9 951 26	62.02 41.84
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			177 850	166 533	11 317	6.80
Impôts, taxes et versements assimilés			6 468	5 108	1 360	26.63
Salaires et traitements			297 865	289 577	8 288	2.86
Charges sociales			138 098	141 845	3 747	2.64
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 080	17 869	13 788	77.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				1 486	1 486	100.00
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7	4	3	80.10
Total des Charges d'exploitation (2)			622 368	622 422	54	0.01
1. Résultat d'exploitation (1-2)			162 717	185 371	22 654	12.22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017	Exercice N-1 30/09/2016	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	175	211	36	17.15
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	175	211	36	17.15
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	565	135	429	316.98
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	565	135	429	316.98
2 Résultat financier (V-VI)	(390)	(84)	(306)	(373.41)
3 Résultat opérationnel avant impôts (I-II-III+V-VI)	(27 322)	(23 433)	3 889	(12.47)
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	0	0	0	0
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 311	23 997	3 685	15.36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	20 311	23 997	3 685	15.36
4 Résultat exceptionnel (VII-VIII)	(20 311)	(23 997)	3 685	15.36
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	36 922	44 768	7 846	17.53
Total des produits (I+III+V+VII)	187 280	208 003	20 723	(2.57)
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	632 165	691 222	59 057	(1.72)
5 Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	(405 094)	(416 681)	11 588	(9.93)

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 7 697 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 8 057 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	8 057
Total	8 057

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	528 964		
Installations générales agencements aménagements divers	17 710		
Matériel de transport	43 109		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 140		1 209
TOTAL	82 959		1 209
Prêts, autres immobilisations financières	7 387		35
TOTAL	7 387		35
TOTAL GENERAL	619 309		1 244

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			528 964	528 964
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers		2 766	14 944	14 944
Matériel de transport			43 109	43 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 630	11 718	11 718
TOTAL		14 397	69 771	69 771
Prêts, autres immobilisations financières		200	7 222	7 222
TOTAL		200	7 222	7 222
TOTAL GENERAL		14 597	605 957	605 957

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	18 870			18 870
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers	17 710		2 766	14 944
Matériel de transport	40 634	2 475		43 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 551	1 605	11 630	9 526
TOTAL	77 895	4 080	14 397	67 578
TOTAL GENERAL	96 764	4 080	14 397	86 448

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	2 475				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 605				
TOTAL	4 080				
TOTAL GENERAL	4 080				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	77 597				77 597
Sur comptes clients	9 770		1 314		8 456
TOTAL	87 367		1 314		86 053
TOTAL GENERAL	87 367		1 314		86 053
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 314		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 222	0	7 222
Clients douteux ou litigieux	10 269	0	10 269
Autres créances clients	270 577	270 577	
Impôts sur les bénéfices	26 728	26 728	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 090	20 090	
Débiteurs divers	11 087	11 087	
Charges constatées d'avance	11 240	11 240	
TOTAL	357 213	339 722	17 491

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	84	84		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	62 711	50 112	12 599	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 178	40 178		
Personnel et comptes rattachés	58 782	58 782		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 378	67 378		
Taxe sur la valeur ajoutée	50 058	50 058		
Autres impôts taxes et assimilés	2 607	2 607		
Groupe et associés	247 125	247 125		
Autres dettes	84 241	84 241		
Produits constatés d'avance	67 953	67 953		
TOTAL	681 117	668 518	12 599	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 123			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	5 000			5 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	84
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 803
Dettes fiscales et sociales	81 852
Autres dettes	76 818
Total	162 558

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 240
Total	11 240
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	67 953
Total	67 953

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

AAGEC SAS
Société Anonyme au capital de 100.000 euros
Siège Social : 215 rue Jean-Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX
NANTERRE B 353 232 671

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter le bénéfice de 105 093,75 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 105 093,75 euros

En totalité au poste « Autres réserves »

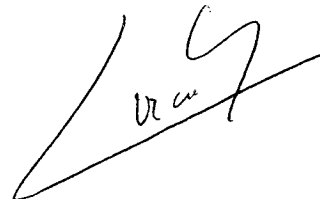
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 474 273,97euros.

Les associés prennent acte qu'au titre des trois derniers exercices, il a été versé les dividendes suivants, par part sociale :

Exercices	Dividendes par part
31.09.2014	18
31.09.2015	18
31.09.2016	18

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2018.

Certifié conforme
Le Président



AAGEC SAS
Société Anonyme au capital de 100.000 euros
Siège Social : 215 rue Jean-Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX
NANTERRE B 353 232 671

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2018

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter le bénéfice de 105 093,75 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 105 093,75 euros

En totalité au poste « Autres réserves »

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 474 273,97 euros.

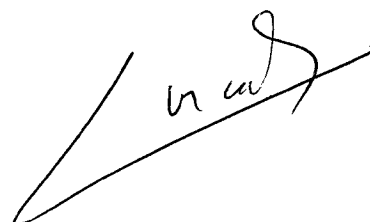
Les associés prennent acte qu'au titre des trois derniers exercices, il a été versé les dividendes suivants, par part sociale :

Exercices	Dividendes par part
31.09.2014	18
31.09.2015	18
30.09.2016	18,

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président



Grefte



S.P.E.C.

AAGEC

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice
clos au 30 Septembre 2017

de la Société AAGEC, société par actions simplifiée

Société par actions simplifiée au capital de 100.000,00 €
Siège social : 215 rue Jean-Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Siren 353 232 671 - RCS NANTERRE

CE RAPPORT CONTIENT 08 FEUILLES



S.P.E.C

SAS AAGEC
Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos au 30/09/2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AAGEC relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS AAGEC à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



S.P.E.C

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS AAGEC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



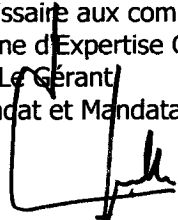
S.P.E.C

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 12 Mars 2018
Le Commissaire aux comptes
Société Parisienne d'Expertise Comptable
Le Gérant
Chargé du Mandat et Mandataire social

B. LAVILLE
Commissaire aux Comptes Inscrit



S.P.E.C

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- . il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- . il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- . il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- . il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- . il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS AAGEC
92130 ISSY LES MOULINEAUX

CABINET S.P.E.C.

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

30, rue du Sergent Bauchat

75012 PARIS

Tél : 01.53.02.95.80

Fax : 01.53.02.95.89

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	18 869	18 869				
	Fonds commercial (1)	510 094	77 597	432 498	432 498		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	69 772	67 578	2 194	5 065	2 871	56.68
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 222		7 222	7 387	165	2.23
	Total II	605 958	164 044	441 914	444 949	3 036	0.68
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	80		80	101	21	20.79
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	280 846	8 456	272 390	246 717	25 674	10.41
	Autres créances	57 905		57 905	47 059	10 846	23.05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	22 608		22 608	327 608	305 000	93.10
	Disponibilités	349 255		349 255	95 587	253 668	265.38
	Charges constatées d'avance (3)	11 240		11 240	9 874	1 366	13.83
	Total III	721 933	8 456	713 477	726 945	13 468	1.85
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 327 891	172 500	1 155 391	1 171 894	16 503	1.41

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

10 269

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	88 796	88 796		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	170 385	143 703	26 681	18.57
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	105 094	116 681	11 588	9.93
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
Total I		474 274	459 180	15 094	3.29
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
DETTE (1)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	62 711	834	61 877	NS
	Concours bancaires courants	84	84		
	Emprunts et dettes financières diverses	247 125	319 716	72 591	22.70
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 178	43 966	3 788	8.62
	Dettes fiscales et sociales	178 825	196 663	17 837	9.07
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	84 241	86 531	2 290	2.65
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	67 953	64 920	3 033	4.67
	Total IV	681 117	712 714	31 597	4.43
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 155 391	1 171 894	16 503	1.41

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

668 518 712 714

SAS AAGEC
92130 ISSY LES MOULINEAUX

CABINET S.P.E.C.

*Expert Comptable
Commissaire aux Comptes*

30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS

Tél : 01.53.02.95.80

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12		
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	780 903		780 903	791 685	10 782	1.36
Chiffre d'affaires NET	780 903		780 903	791 685	10 782	1.36
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 094	16 045	9 951	62.02
Autres produits			87	62	26	41.84
Total des Produits d'exploitation (I)			787 085	807 792	20 707	2.56
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			177 850	166 533	11 317	6.80
Impôts, taxes et versements assimilés			6 468	5 108	1 360	26.63
Salaires et traitements			297 865	289 577	8 288	2.86
Charges sociales			138 098	141 845	3 747	2.64
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 080	17 869	13 788	77.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				1 486	1 486	100.00
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7	4	3	80.10
Total des Charges d'exploitation (II)			624 368	622 422	1 947	0.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			162 717	185 371	22 653	12.22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SAS AAGEC
92130 ISSY LES MOULINEAUX

CABINET S.P.E.C.

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS

Tél : 01.53.02.95.80

Fax : 01.53.02.95.89

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017	12	Exercice N-1 30/09/2016	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		175		211	36	17.15
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		175		211	36	17.15
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		565		135	429	316.98
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		565		135	429	316.98
2. Résultat financier (V-VI)		390		76	466	615.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		162 327		185 446	23 119	12.47
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		20 311		23 997	3 685	15.36
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		20 311		23 997	3 685	15.36
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		20 311		23 997	3 685	15.36
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		36 922		44 768	7 846	17.53
Total des produits (I+III+V+VII)		787 260		808 003	20 743	2.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		682 166		691 322	9 155	1.32
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		105 094		116 681	11 588	9.93

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

CABINET S.P.E.C.



Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS
Tél : 01.53.02.95.80
Fax : 01.53.02.95.89

- REGLES ET METHODES COMPTABLES - (PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 7 697 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 8 935 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	8 935
Total	8 935

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

CABINET S.P.E.C.

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS

Tél : 01.53.02.95.80

Fax : 01.53.02.95.89

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	528 964		
Installations générales agencements aménagements divers	17 710		
Matériel de transport	43 109		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 140		1 209
TOTAL	82 959		1 209
Prêts, autres immobilisations financières	7 387		35
TOTAL	7 387		35
TOTAL GENERAL	619 309		1 244

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			528 964	528 964
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers		2 766	14 944	14 944
Matériel de transport			43 109	43 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 630	11 718	11 718
TOTAL		14 397	69 771	69 771
Prêts, autres immobilisations financières		200	7 222	7 222
TOTAL		200	7 222	7 222
TOTAL GENERAL		14 597	605 957	605 957

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	18 870			18 870
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers	17 710		2 766	14 944
Matériel de transport	40 634	2 475		43 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 551	1 605	11 630	9 526
TOTAL	77 895	4 080	14 397	67 578
TOTAL GENERAL	96 764	4 080	14 397	86 448

SAS AAGEC
92130 ISSY LES MOULINEAUX

CABINET S.P.E.C.

Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Tél : 01.53.02.95.80

Fax : 01.53.02.95.89

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	2 475				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 605				
TOTAL	4 080				
TOTAL GENERAL	4 080				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	77 597				77 597
Sur comptes clients	9 770		1 314		8 456
TOTAL	87 367		1 314		86 053
TOTAL GENERAL	87 367		1 314		86 053
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 314		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 222	0	7 222
Clients douteux ou litigieux	10 269	0	10 269
Autres créances clients	270 577	270 577	
Impôts sur les bénéfices	26 728	26 728	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 090	20 090	
Débiteurs divers	11 087	11 087	
Charges constatées d'avance	11 240	11 240	
TOTAL	357 213	339 722	17 491

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	84	84		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	62 711	50 112	12 599	
Fournisseurs et comptes rattachés	40 178	40 178		
Personnel et comptes rattachés	58 782	58 782		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 378	67 378		
Taxe sur la valeur ajoutée	50 058	50 058		
Autres impôts taxes et assimilés	2 607	2 607		
Groupe et associés	247 125	247 125		
Autres dettes	84 241	84 241		
Produits constatés d'avance	67 953	67 953		
TOTAL	681 117	668 518	12 599	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 123			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	20.0000	5 000			5 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	84
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 803
Dettes fiscales et sociales	81 852
Autres dettes	76 818
Total	162 558

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 240
Total	11 240
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	67 953
Total	67 953

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

CABINET S.P.E.C.



Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
30, rue du Sergent Bauchat
75012 PARIS
Tél : 01.53.02.95.80
Fax : 01.53.02.95.89